RCS : CARCASSONNE
Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00344
Numéro SIREN : 450 638 952
Nom ou dénomination : ABC HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2020 sous le numéro de dépôt 1783

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/1783

Déposant :

Nom/dénomination : ABC HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 450 638 952

N° gestion : 2003 B 00344

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 04.68.11.27.30
www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2003 B 00344
ABC HOLDING
4 ALLÉE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

Nos références : SC/2003 B 00344

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ABC HOLDING

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

4 ALLÉE DE PREIXAN
11250 PREIXAN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 450638952 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 11/08/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/1783, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 11/08/2020
Le greffier
Maître Simon MAUREL



Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952



ABC HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 ALLEE DE PREIXAN
11250 PREIXAN
450638952 RCS CARCASSONNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AOUT 2020

L'an 2020,
Le 10 Août,
A 19h30

Les associés de la société ABC HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, divisé en 782 actions de 127.88 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4 allée de Preixan 11250 PREIXAN, sur convocation du président.

Sont présents :
Monsieur Julien HINOJOSA, propriétaire de 780 actions

Sont représentés :
Monsieur Hugo HINOJOSA, propriétaire de 1 action
représenté par Julien HINOJOSA
Mademoiselle Eva HINOJOSA, propriétaire de 1 action
représenté par Julien HINOJOSA

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

Tous les actionnaires étant présents ou représentés, le président déclare que l'assemblée est valablement constitué. Elle peut donc délibérer et prendre les décisions à la majorités requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien HINOJOSA, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par le président.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 353.81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	2 353.81 euros
Au compte "autres réserves" S'élevant ainsi à 83 286.81 euros	2 353.81 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions qui ont été intervenues au cours de l'exercice :

- Location des murs de la SCI FM représenté par Mr HINOJOSA Julien. Le montant du loyer facturé pour l'année 2019 est de 4 800 €.

Le président précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'assemblée générale annexe au présent procès-verbal

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

ABC HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 ALLEE DE PREIXAN
11250 PREIXAN
450638952 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AOUT 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 353.81 euros de la manière suivante :

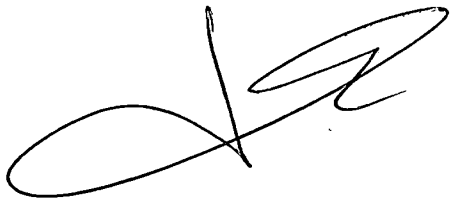
Bénéfice de l'exercice :	2 353.81 euros
Au compte "autres réserves" S'élevant ainsi à 83 286.81 euros	2 353.81 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Août 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président



Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

SAS A.B.C HOLDING

4 ALLEE DE PREIXAN

11250 PREIXAN

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Page
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*
- Détail des comptes bilan actif passif	*5 et 6*
- Détail compte de résultat	*7 à 9*

MAURY TOULOUSE
144 CHEMIN DE LA PUJADE RESIDE
BAT 3 AP 305
31200 TOULOUSE
05 61 48 34 68

En Euros. **Edité le 31/07/2020 à 17:44**

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2018 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 561	2 561				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	14 112	14 112				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	62 430		62 430	62 430		
	Créances rattachées à des participations	253 591		253 591	195 953	57 638	29.41
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	332 693	16 673	316 021	258 383	57 638	22.31
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	18 000		18 000		18 000	
	Autres créances	2 480		2 480	29 730	27 249-	91.66-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				3 931	3 931-	100.00-
	Disponibilités	4 076		4 076	5 885	1 808-	30.73-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	24 557		24 557	39 545	14 989-	37.90-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	357 250	16 673	340 577	297 928	42 649	14.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	83 933	72 575	11 358	15.65
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 354	11 358	9 004-	79.28-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	196 287	193 933	2 354	1.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	136 050	96 194	39 857	41.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	8 240	7 692	548	7.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		110	110-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	144 291	103 995	40 295	38.75
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	340 577	297 928	42 649	14.32
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	144 291	103 995		

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	76 000	35 000	111 000	96 000	15 000	15.63
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	76 000	35 000	111 000	96 000	15 000	15.63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			728	1 357	629-	46.35-
Autres produits			147	844	697-	82.61-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			111 875	98 201	13 674	13.92
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			52 324	59 620	7 296-	12.24-
Impôts, taxes et versements assimilés			462	982	520-	52.95-
Salaires et traitements			41 438	41 574	136-	0.33-
Charges sociales			12 883	13 305	422-	3.17-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				576	576-	100.00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 574	83	1 491	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			108 681	116 141	7 460-	6.42-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 194	17 940-	21 134	117.80
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)		23 476	23 476-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	112		112	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	112	23 476	23 364-	99.52-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18		18	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	18		18	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	94	23 476	23 382-	99.60-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 288	5 536	2 249-	40.62-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	440		440	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	440		440	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	440-		440-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	494	5 822-	6 316	108.49
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	111 987	121 677	9 690-	7.96-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	109 633	110 319	686-	0.62-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 354	11 358	9 004-	79.28-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESS.BREVETS LICENCES	2 561.00	2 561.00		
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LICENC	2 561.00-	2 561.00-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	8 755.00	8 755.00		
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	4 844.00	4 844.00		
21840000 MOBILIER	512.50	512.50		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES	8 755.00-	8 755.00-		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	4 844.00-	4 844.00-		
28184000 AMORT. MOBILIER	512.50-	512.50-		
AUTRES PARTICIPATIONS	62 430.00	62 430.00		
26110000 ACTIONS	53 097.00	62 430.00	9 333.00-	14.95-
26120000 TITRES DE PARTICIPATION	9 333.00		9 333.00	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	253 590.60	195 952.87	57 637.73	29.41
26710000 COMPTE ABC LOC	196 443.41	88 726.93	107 716.48	121.40
26720000 COMPTE ABC BTP	23 812.05	53 406.82	29 594.77-	55.41-
26730000 COMPTE ABC TR	20 176.58	41 166.07	20 989.49-	50.99-
26740000 COMPTE CTEC	13 158.56	12 653.05	505.51	4.00
TOTAL II	316 020.60	258 382.87	57 637.73	22.31
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	18 000.00		18 000.00	
41110000 COLLECTIF CLIENTS	18 000.00		18 000.00	
AUTRES CREANCES	2 480.38	29 729.74	27 249.36-	91.66-
40110000 COLLECTIF FOURNISSEURS	847.00	1 379.92	532.92-	38.62-
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 474.00	28 276.00	26 802.00-	94.79-
44558000 TAXES ASSIM.TVA A DECAIS.		73.82	73.82-	100.00-
44566200 TVA DEDUCT.S/FRAIS GENER.	159.38		159.38	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		3 931.12	3 931.12-	100.00-
50300000 VAL.MOBILIERES PLACEMENT		3 931.12	3 931.12-	100.00-
DISPONIBILITES	4 076.44	5 884.52	1 808.08-	30.73-
51200000 BANQUE 1	2 032.90	5 884.52	3 851.62-	65.45-
51220000 BANQUE 3	2 043.54		2 043.54	
TOTAL III	24 556.82	39 545.38	14 988.56-	37.90-
TOTAL GENERAL	340 577.42	297 928.25	42 649.17	14.32

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	100 000.00	100 000.00		
RESERVE LEGALE	10 000.00	10 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	10 000.00	10 000.00		
AUTRES RESERVES	83 933.00	72 574.71	11 358.29	15.65
10680000 AUTRES RESERVES	83 933.00	72 574.71	11 358.29	15.65
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 353.81	11 358.29	9 004.48-	79.28-
TOTAL I	196 286.81	193 933.00	2 353.81	1.21
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	136 050.39	96 193.51	39 856.88	41.43
45100000 GROUPE	1 983.00	5 422.00	3 439.00-	63.43-
45501000 ASSOCIE 1 CCT JULIEN	134 067.39	90 771.51	43 295.88	47.70
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 240.22	7 691.82	548.40	7.13
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	2 739.20	2 639.17	100.03	3.79
42820000 CONGES A PAYER	322.00	322.00		
43100000 SECURITE SOCIALE	2 463.73	1 395.00	1 068.73	76.61
43710000 C.N.R.O. / C.N.P.O.PRO BT	238.30	767.79	529.49-	68.96-
43713000 APICIL PREVOYANCE	44.78	44.78		
43750000 MUTUELLE AXELLIANCE	465.02	426.12	38.90	9.13
43780000 AUTRES CAISSES SIST	47.35	84.15	36.80-	43.73-
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	109.00	90.00	19.00	21.11
44551000 TVA A DECAISSER	860.00	1 204.00	344.00-	28.57-
44571400 TVA COLLECTEE A 20%	499.60		499.60	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	451.24	718.81	267.57-	37.22-
AUTRES DETTES		109.92	109.92-	100.00-
46700000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS		109.92	109.92-	100.00-
TOTAL IV	144 290.61	103 995.25	40 295.36	38.75
TOTAL GENERAL	340 577.42	297 928.25	42 649.17	14.32

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	111 000.00	96 000.00	15 000.00	15.63
70601000 ABC LOC	35 000.00	30 000.00	5 000.00	16.67
70602000 ABC BTP	35 000.00	30 000.00	5 000.00	16.67
70603000 ABC TR	35 000.00	30 000.00	5 000.00	16.67
70604000 CTEC	6 000.00	6 000.00		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	111 000.00	96 000.00	15 000.00	15.63
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF,DE CHARGES	728.00	1 357.00	629.00-	46.35-
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	728.00	1 357.00	629.00-	46.35-
AUTRES PRODUITS	146.78	844.01	697.23-	82.61-
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	146.78	844.01	697.23-	82.61-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	111 874.78	98 201.01	13 673.77	13.92
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	52 323.95	59 619.87	7 295.92-	12.24-
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	1 103.80	1 030.12	73.68	7.15
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	169.37	219.69	50.32-	22.91-
60613000 FOURN.NON STOCK.(GAZ)		48.15	48.15-	100.00-
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	535.53	2 257.19	1 721.66-	76.27-
60632000 PETIT EQUIPEMENT	127.37	470.21	342.84-	72.91-
60633000 VETEMENTS DE TRAVAIL	2 526.02	2 862.34	336.32-	11.75-
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	2 504.31	1 420.40	1 083.91	76.31
61200000 REDEVANCES DE CREDIT BAIL		4 022.88	4 022.88-	100.00-
61293700 CREDIT BAIL	4 022.88		4 022.88	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 800.00	4 800.00		
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	5.00		5.00	
61560000 MAINTENANCE ENTRETIEN	1 659.88	169.28	1 490.60	880.55
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 395.24	1 959.83	564.59-	28.81-
61612000 ASSURANCES TEL PORTATIFS	631.58	539.64	91.94	17.04
62260000 HONORAIRES	4 200.00	4 600.04	400.04-	8.70-
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	93.18	89.34	3.84	4.30
62300000 PUBLICITE PUBLICATIONS	90.00	1 146.92	1 056.92-	92.15-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	12.38	173.25	160.87-	92.85-
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	4 530.20	10 444.00	5 913.80-	56.62-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		9 134.71	9 134.71-	100.00-
62520000 VOYAGES ET DEP.JULIEN	8 871.99		8 871.99	
62570000 RECEPTIONS	3 724.65	3 512.03	212.62	6.05
62610000 SFR	2 252.99	2 229.94	23.05	1.03
62630000 LA POSTE	558.23	546.45	11.78	2.16
62750000 SERVICES BANCAIRES	419.35	443.46	24.11-	5.44-
62780000 AUTR.FRAIS /PRESTAT.SERV.		7 500.00	7 500.00-	100.00-
62810000 COTISATIONS	7 500.00		7 500.00	
62820000 FORMATION	590.00		590.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	462.21	982.31	520.10-	52.95-
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		264.21	264.21-	100.00-
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	391.21	535.90-	927.11	173.00
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	1 103.00	1 254.00	151.00-	12.04-
63780000 TAXES DIVERSES	1 032.00-		1 032.00-	

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS	41 437.94	41 573.80	135.86-	0.33-
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	37 565.70	38 855.81	1 290.11-	3.32-
64120000 CONGES PAYES	90.00-	322.00	412.00-	127.95-
64141000 IND ET AV TRANSPORT	3 962.24	2 395.99	1 566.25	65.37
CHARGES SOCIALES	12 882.96	13 305.29	422.33-	3.17-
64505000 CS SUR CP	109.00	90.00	19.00	21.11
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	8 899.30	8 882.81	16.49	0.19
64520000 MUTUELLES	1 856.08	2 108.06	251.98-	11.95-
64531000 COTIS.C.N.R.O. / C.N.P.O.	1 416.23		1 416.23	
64532000 COTIS.RETRAITE E.T.A.M.		2 858.07	2 858.07-	100.00-
64590000 CREANCE CICE		1 282.00-	1 282.00	100.00
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES	420.88	430.28	9.40-	2.18-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	181.47	218.07	36.60-	16.78-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		576.37	576.37-	100.00-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.		576.37	576.37-	100.00-
AUTRES CHARGES	1 574.10	83.28	1 490.82	NS
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1 574.10	83.28	1 490.82	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	108 681.16	116 140.92	7 459.76-	6.42-
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 193.62	17 939.91-	21 133.53	117.80
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		23 476.20	23 476.20-	100.00-
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION		23 476.20	23 476.20-	100.00-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	112.42		112.42	
76400000 REV.DES VALEURS DE PLACEM	112.42		112.42	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	112.42	23 476.20	23 363.78-	99.52-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	18.43		18.43	
66160000 INTERETS BANCAIRES &S/ESC	18.43		18.43	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	18.43		18.43	
RESULTAT FINANCIER	93.99	23 476.20	23 382.21-	99.60-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 287.61	5 536.29	2 248.68-	40.62-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	439.80		439.80	
67120000 PENALITES ET AMENDES	439.80		439.80	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	439.80		439.80	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	439.80-		439.80-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	494.00	5 822.00-	6 316.00	108.49
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	3 933.00	5 407.00	1 474.00-	27.26-
69810000 INTEGRATION FISCALE CHARG		14 033.00	14 033.00-	100.00-
69890000 INTEGRATION FISCALE PROD.	3 439.00-	25 262.00-	21 823.00	86.39

En Euros. Edité le 31/07/2020 à 17:44 MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES PRODUITS	111 987.20	121 677.21	9 690.01-	7.96-
TOTAL DES CHARGES	109 633.39	110 318.92	685.53-	0.62-
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	2 353.81	11 358.29	9 004.48-	79.28-

En Euros.

Edité le 31/07/2020 à 17:44

MAURY TOULOUSE

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

SAS ABC HOLDING
4 Allée de Preixan - 11250 PREIXAN
RCS Carcassonne 450 638 952

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

À l'assemblée générale de la SAS ABC HOLDING – 4 allée de Preixan – 11250 PREIXAN

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/12/2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS ABC HOLDING** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- l'annexe expose les principales règles et méthodes comptables utilisées.
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

 Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
Jean-Pierre MAURY

Jean-Pierre MAURY
Commissaire aux Comptes
Résidence Clos Lapujade
144, ch. de Lapujade - Bât. 3
31200 TOULOUSE - Tél./Fax 05 61 48 34 68
N° Intra FR 45 400 656 765

Copie certifiée conforme
SG / 11/08/2020 14:15:02
N° de dépôt - 2020/1783 / 450638952

Pour copie certifiée conforme délivrée le 11/08/2020